

CONSEIL MUNICIPAL MARDI 17 JUIN 2022 COMPTE RENDU

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 17 juin 2022 dans la salle du conseil à la mairie sous la présidence de Bruno LESSAULT Maire.

Etaient présents : Bruno LESSAULT, Françoise LIMOGES, Catherine GUILLAUMIN, Maryvonne BOUQUIN, Adrien GAUGRY, Thierry DUJONC, Isabelle DEBEURRE, Madeleine MAREUIL, Jean-Yves GAPIN, Pascal FILLON, Sophie COGNACQ

Secrétaire de séance : Isabelle DEBEURRE

1 - Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 17 mai 2022

Vote : contre 0 ; abstention 0 ; pour 11.

2 – Questions diverses

➤ **Demande de Rodolphe Bordat concernant une aire pierrée pour accéder à la route**

Monsieur Bordat, domicilié aux Chézeaux, a déposé un courrier sollicitant l'autorisation d'empierrer, à ses frais, le bord de la route devant l'entrée de son champ afin d'éviter de salir la route. Le conseil donne son accord.

➤ **Démission Sonia MENARD**

Sonia MENARD qui assure le complément de service de Caroline met fin à son contrat le 18 juillet 2022. Elle repart dans sa région natale. Caroline OVIDE a accepté de reprendre à temps complet à compter du 5 septembre 2022 avec les horaires suivants : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00, le mercredi de 8h30 à 11h30. A compter de mi-juillet, la mairie sera fermée le lundi après-midi. Il a été envisagé la fermeture de la mairie, pendant une à deux semaines lors des congés de Caroline.

➤ **Le repas des aînés**

Le verre de l'amitié le 4 juin à midi pour les habitants de la commune, fut un succès avec environ 80 personnes à midi. Cette année, le repas des aînés ne pourra se faire à la salle des fêtes occupée par l'école. Des restaurants, ceux de Rouvres ou Moulins sont pressentis. Il faut pouvoir accueillir 50 ou 60 personnes. La salle de Moulins semble trop petite. Une réponse est attendue concernant Rouvres Les Bois mais pas encore de retour. La location d'une salle des fêtes dans une autre commune entraîne un coût supplémentaire. Un restaurant est un lieu neutre. La proposition du restaurant est retenue pour un budget de 30 euros par personne, vin compris.

➤ **Les vœux 2023**

Il est nécessaire également de trouver un lieu pour les vœux 2023 ; plusieurs lieux sont cités : salle des associations, petite salle dans la salle des fêtes, dans les locaux de l'école ou de la cantine, si une salle est disponible, dans l'ancienne discothèque de Baudres. Tous ces lieux ont leurs avantages et leurs inconvénients.

➤ Le multiservice

Un candidat s'est présenté pour louer le local du multiservice en conservant le bar et le logement. Il s'agit d'un habitant de Baudres qui exerce le métier de lingoteur dont l'entreprise prend de l'ampleur. Il est motivé. Des rendez-vous sont prévus avec la communauté de communes de Levroux qui gère le multiservice pour visiter le logement et le local. Cette proposition permet de garder le bar ce qui est important.

Des élus regrettent la disparition du multiservice, particulièrement le dépôt de pain et les produits de première nécessité : mais il n'y a personne pour la reprise ! La nouvelle organisation peut aussi attirer du monde sur la commune. La municipalité réfléchit à la réhabilitation de l'ancien salon de coiffure en épicerie. Des services de la poste pourraient être associés.

➤ Logement OPAC

5 logements OPAC, rue de la Roche, numéros 7, 11, 15 17, sont proposés à la vente. Les élus sont informés de cette action.

➤ Don de livres scolaires

Les anciens manuels scolaires de l'école de Baudres, avant la création du RPI, ont été descendus du grenier de l'école avant les travaux. Il est proposé d'en garder deux exemplaires pour la mémoire de l'école et de donner les autres au Père Alfred TENGEND de la paroisse de Levroux qui repart au Sénégal fonder une ferme école. Le conseil est d'accord avec cette proposition.

➤ Demande de donner le nom d'un maire à un lieu ou un monument.

Une élue a fait part d'une demande faite par un habitant de la commune concernant l'attribution du nom d'un des maires de la commune. Le nom de Monsieur Narcisse PEGUET a été évoqué au regard de la durée de son mandat et de son investissement au niveau de la commune, celui de Madame Séchet a également été cité. Le Maire souhaite rencontrer les porteurs de ce projet.

La séance est levée à 21 h 21